

XXIX

Cette nuit-là, c'est à peine si le magistrat se coucha, et, à coup sûr, il ne dormit pas du tout. Plus il songeait à la révélation qui venait de lui être faite, plus il comprenait combien il s'était égaré, en accusant la veuve du comte de Noiville et le docteur Dauray.

Que Julie et Prosper fussent les coupables, nul doute possible. D'ailleurs, ces deux noms ne lui étaient pas inconnus. Maintenant il se rappelait qu'il avait vu ces deux personnages dans son cabinet, alors que Julie était poursuivie sous l'inculpation de vol, et Prosper pour rébellion envers les agents. Mais, qui les avait fait arrêter, condamner ? C'était le comte de Noiville ; celui-là même qui, peu de mois après, succombait sous leurs coups.

Ainsi la vengeance s'était jointe à la cupidité pour armer le bras des assassins. Il ne restait plus à présent qu'à connaître celui qui avait revêtu la personnalité de Pierre Henry ; celui qui s'était introduit chez le comte, sous la livrée du groom ; celui, en un mot, qui seul avait pu faire pénétrer l'assassin à l'intérieur de l'hôtel de la rue de l'Université.

Dès que l'heure le lui permit, M. Didier de la Tour sortit de chez lui pour se rendre chez Me Ferté, le notaire. Avant tout, il fallait savoir si la copie du testament du comte Lucien d'Esparre était exacte. Me Ferté s'empressa de satisfaire à la demande du juge d'instruction, lequel put s'assurer que la copie et le texte ne différaient en rien. Donc, plus de doute à cet égard. L'intérêt de Julie Verdier et de Prosper Martin à la mort du comte Gérard de Noiville sautait aux yeux. Donc, c'étaient bien eux les vrais coupables ! Mais qui avait frappé Pierre Henry, puisque les deux crimes se reliaient si intimement ? Et, soit Julie, soit son ancien fiancé, Prosper Martin, soit tous les deux, connaissaient-ils l'enfant trouvé qu'on avait dépouillé de ses papiers ?

M. Didier de la Tour, en quittant Me Ferté à qui il s'était bien gardé de rien dire, de rien expliquer, de peur qu'une indiscretion ne mit les vrais coupables sur leurs gardes, M. Didier de la Tour se rendit incontinent à l'hôpital Saint-Antoine, auprès du blessé, entré alors en pleine convalescence.

— Connaissiez-vous un individu nommé Prosper Martin ? lui fit demander le juge d'instruction.

— Non, répliqua Pierre Henry ; mais je connaissais son frère.

— Ah ! il avait un frère ! s'écria le magistrat, sentant qu'il touchait au nœud du drame.

— Quel âge peut-il avoir ?

— Environ quatorze ans.

— Et comment le connaissiez-vous ?

— Nous avons joué souvent ensemble, chez un marchand de chevaux où j'étais employé et où il venait me voir.

— Comment s'appelait-il ?

— Désiré Martin.

— Votre taille à peu près ?

— Oui, un peu plus grand, mais très peu de chose.

— C'est bien cela ! pensa le magistrat. Nous tenons la vérité.

— Et vous rappelez-vous l'avoir rencontré, peu de temps avant la tentative dont vous avez été victime ?

Pierre Henry réfléchit quelques secondes, puis se frappa le front.

— En effet, fit-il. Je me souviens, maintenant. Deux jours environ avant celui où je fus frappé, je rencontrai Désiré.

— Où cela ?

— A Saint-Maur-des-Fossés.

Et Pierre Henry raconta comment ils avaient échangé quelques paroles insignifiantes. La chose devenait tellement claire qu'il était inutile d'insister. Ce n'était peut-être pas lui qui avait poignardé Pierre Henry, mais c'était certainement lui qui avait joué le personnage du groom, lui, Désiré, le frère de Prosper. Aussi, à peine rentré chez lui, le juge d'instruction signa-t-il un troisième mandat d'amener au nom de Désiré Martin.

Mais il ne suffisait pas, malheureusement, de signer des mandats d'amener pour mettre la main sur les trois personnages que tout désignait comme les auteurs des deux meurtres dont M. Didier de la Tour était chargé de poursuivre l'instruction. Et c'est ce qui lui fut démontré, le lendemain, quand le chef de la sûreté lui communiqua le résultat négatif des premières recherches.

Les choses en étaient là, et M. Didier de la Tour commençait à éprouver quelque découragement, lorsqu'un agent, plus heureux dans ses investigations, vint annoncer qu'il avait découvert que la mère de Prosper et de Désiré vivait encore et tenait une boutique de bric-à-brac au numéro 53 de la rue Rébeval.

On doit se rappeler, en effet, que Prosper, lors de son arrestation pour coups et blessures aux agents, s'était gardé de parler de sa mère, et comme la vieille femme n'avait jamais paru dans aucun des agissements de ses fils, ceux qui les recherchaient ignoraient jusqu'à son existence.

— Nous voilà sauvés ! s'écria le juge d'instruction en recevant cette bonne nouvelle de la bouche du chef de la sûreté. Nous saurons par elle ce que sont devenus ses deux fils.

— Si nous ne les trouvons pas chez elle, tout simplement.

— Prenez quelques hommes avec vous, et nous allons nous y rendre à l'instant même.

— Je vous accompagne, ajouta M. Didier de la Tour.

XXX.

Louise Martin avait considérablement changé depuis que nous avons cessé de nous occuper d'elle, ou, plutôt, suivant la pente de sa nature et de ces vices, augmentés par le progrès de l'âge, elle était tombée rapidement, pendant l'année qui venait de s'écouler, jusqu'au dernier degré de l'avilissement.

L'avarice et l'ivrognerie étaient devenues chez elle deux maladies à l'état aigu ; non seulement parce qu'il est dans l'ordre des choses que toute passion que nous ne dominons pas finisse par nous envahir et nous dominer ; mais aussi parce qu'elle avait éprouvé une immense déception et une énorme déconvenue.

Désiré avait fait briller devant ses yeux l'espoir d'une grande fortune prochaine. Il l'avait ébloui, grisé du ruissellement imaginaire des millions de mademoiselle d'Esparre. Ces millions, plusieurs fois, la vieille femme avait cru les tenir, et, chaque fois, ils avaient échappé à ses convoitises surchauffées.

Les jours, les semaines, les mois, s'étaient succédé, sans amener le résultat carassé, rêvé. C'en était trop pour le faible cerveau de cette créature vicieuse et avilie. Voyant que rien ne venait, voyant même que Julie lui reprenait la somme remise entre ses mains, constatant que Désiré ne lui parlait plus de rien,